

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 59 (1949-1950)
Heft: 6

Artikel: Le jour du risotto!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558554>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ces malheureux. Il faut donner des moyens d'action aux courageux directeurs de nos maisons pour adolescents et adultes psychopathes, mettre à leur disposition des éducateurs plus nombreux et mieux préparés, et faciliter la réintégration sociale de ces deshérités par l'institution de homes de semi-liberté, de patronages bien équipés, de communautés de travail.

Pendant la mobilisation, des camps militaires groupaient ces inadaptés. Faut-il de nouveau la guerre pour que nous songions à les mieux occuper?

Quelles que soient ces lacunes, nous pensons que les services de protection de l'enfance, en se développant beaucoup ces dernières années, ont fait de bonne besogne. L'expérience a montré la valeur d'une étroite collaboration entre eux, et en particulier entre ces services et les maisons d'éducation, homes de semi-liberté et patronages.

Sachons reconnaître qu'il n'existera jamais

un état apocalyptique, et que des besoins nouveaux surgiront sans cesse. La Suisse a fait pour s'adapter un effort régulier, parfois un peu lent. Elle n'a pas eu la guerre qui fait sauter les cadres anciens. Que ces circonstances ne l'empêchent pas de constater les progrès accomplis ailleurs et les lacunes de son équipement social!

On ne lutte pas contre la délinquance par des mesures policières seulement. Respect du foyer; aide morale, et matérielle s'il le faut, aux parents: que de choses cela implique!

On peut apprécier la décadence d'une société au nombre croissant de ses jeunes délinquants. Il y a des responsabilités sociales que personne ne peut éluder, et s'il est juste par exemple d'exiger un emploi judicieux des deniers publics, on n'oubliera pas que l'Etat et bien des œuvres privées dévouées à l'enfance manquent souvent des ressources qui fourniraient aux besoins d'une éducation complète.

Edouard Laravoire.

Le jour du risotto!

Il existe dans nombre de communes tessinoises une coutume vieille de près de cent ans qui veut que chaque année, le dernier jour du Carnaval, une distribution gratuite de risotto ait lieu sur la place principale du village. Ce jour-là, tout habitant de la commune et tout étranger de passage, jeune ou vieux, riche ou pauvre, a le droit de remplir son assiette aux énormes chaudières installées en plein air, et cela autant de fois qu'il le désire. Cette année, — le dernier jour du Carnaval tombait sur le 21 février — 33 enfants réfugiés, hôtes de notre préventorium de Fragola, ont eu l'occasion de participer à Locarno à ce «jour du risotto». Nul doute que ce repas imprévu ne demeure pour eux l'un des souvenirs les plus pittoresques de leur séjour en Suisse!

